

Image not found or type unknown



■ ■
■ ■

Par **fazia**, le **23/10/2007** à **21:41**

''''

Par **le_joker_old**, le **29/10/2007** à **11:27**

bjr fazia c'est la première fois , que je visite ce site et j'ai lut ton message ; alors je me disais peut être je vais être utile pour vous car j'ai déjà passe sur ce cas berf

moi je suis un jeune algerien , et je me suis mariee avec une francaise en algerie , mais pas maintent il sens changer les lois , tu devais pas me marier au consulat , mais a la mairie , et hurusment que ta la double nationlité par ce que les procudure sens facile , parport a une francaise du sourche.

si ta d'autre questions , je suis dispo

LE_JOKER

Par **le_joker_old**, le **31/10/2007** à **12:52**

bonjour melle fazia , ben je vais te repende sur ta questions quand je suis arive ici en france , j'ai allez a la préfecture , j'ai pas posse mon dossier , par conte il mon donner un RDV , et c'était chiant , car j'ai arive le mois de decembre , et il mon donner un RDN en avril ca veux dire 4 mois , mais j'avais un papier pour leRDV , danc je suis

lègale , mais je peut pas travaille , et apres il mon donne un rècipicie de 3 moins , et apres ces trois mois , j'ai ma carte de un ane ctt
si ta d'autre questions , je suis dispo, bon chance a toi et ton marie

LE_JOKER